

Mary **Diday**;
François **Diday**, Benoit, Florianne
et sa compagne Isabelle;
Laure **Diday**, Emilie et Audrey;
Henry **Burger**, ses enfants et
petits-enfants;
Bluette et Jean **Santonocito**,
ses enfants et petits-enfants;
Robert **Roulet**;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur
Alain DIDAY

leur très cher époux, papa, grand-papa,
beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé
à leur tendre affection le lundi 15 avril
2013 dans sa 70^e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu le
vendredi 19 avril à 16 heures, en la
chapelle du Centre funéraire de Saint-
Georges où le défunt repose.

L'incinération suivra dans la stricte
intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.